

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tenue le 9 avril 2024 à 19 h au 62, chemin de la Rivière-Aux-Canards, et conformément au *Code municipal* sont présentes, madame le maire Hélène Boulanger, mesdames les conseillères, Isabelle Plante, France Cloutier, Shawna Doucet formant quorum sous la présidence de madame le maire.

La conseillère madame Marie-Pierre Gagnon est absente.

Madame Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière est également présente. Madame Lafleur agit à titre de greffière.

1.0 Ouverture de la séance ordinaire du 9 avril 2024

Madame le maire, Hélène Boulanger, ouvre la séance ordinaire du conseil du 9 avril 2024 à 19 h après constatation du quorum.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024**
- 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS 2024**
- 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2024**
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1.** Acceptation – Dépenses du mois de mars 2024 et autorisation de paiement
 - 5.2.** Acceptation – Offre de service de la FQM – Ressources humaines et relations de travail
- 6. TOURISME**
 - 6.1.** Acceptation – Prolongation du contrat de travail – Conseiller stratégique en tourisme
 - 6.2.** Appui – Projet d'expansion de l'Hébergement Copaco Anticosti Inc.
- 7. SÉCURITÉ INCENDIE**
 - 7.1.** Adoption – Projet de schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie de la MRC de Minganie
- 8. AFFAIRES NOUVELLES**
 - 8.1.** Autorisation – Signature d'un bail de location
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024**

2.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 avril 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame France Cloutier, appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 9 avril 2024 avec la modification proposée, soit l'ajout aux affaires nouvelles du point 8.1 Autorisation – Signature d'un bail de location.

Résolution 2024-04-09-2.0

3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 mars 2024, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Shawna Doucet, appuyé par la conseillère madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 mars 2024 tel que déposé.

Résolution 2024-04-09-3.0

4.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2024

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 14 mars 2024, d'en être satisfaits et demandent une dispense de lecture.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 14 mars 2024 tel que déposé.

Résolution 2024-04-09-4.0

5.0 ADMINISTRATION

5.1 Acceptation – Dépenses du mois de mars 2024 et autorisation de paiement

Les membres présents du conseil attestent avoir reçu et pris connaissance de la liste des déboursés au montant de 88 758.45 \$ et de la liste des comptes à payer totalisant 213 529.88\$ pour la présente séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Shawna Doucet, appuyé par la conseillère madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des déboursés et des comptes à payer telle que déposée par la directrice générale adjointe, greffière-trésorière.

Résolution 2024-04-09-5.1

5.2 Acceptation – Offre de service de la FQM – Ressources humaines et relations de travail

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « **FQM** ») ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2024 sont de 135 \$ à 215 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère madame Isabelle Plante appuyé par la conseillère madame Shawna Doucet et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

QUE l'offre de service soit payée par le budget d'opération.

Résolution 2024-04-09-5.2

6.0 TOURISME

6.1 Acceptation – Prolongation du contrat de travail – Conseiller stratégique en tourisme

CONSIDÉRANT la convention d'aide financière signée entre le Ministère du Tourisme et la Municipalité de L'Île-d'Anticosti pour la mise en œuvre de la phase 2 du plan d'action associé à la stratégie pour le développement et la diversification touristique de l'île d'Anticosti;

CONSIDÉRANT l'avenant 1 de cette convention, autorisant le report de l'échéance de la subvention au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le contrat du conseiller stratégique en tourisme est arrivé à échéance;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère madame France Cloutier, appuyé par la conseillère madame Shawna Doucet et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le prolongement du contrat de travail de monsieur Jacques Lévesque au poste de Conseiller stratégique en tourisme à partir du 1^{er} avril 2024 aux conditions établies dans le contrat de travail se terminant le 31 mars 2024 et ce, jusqu'à ce qu'une ressource soit embauchée au poste de directeur pour la création et la mise en œuvre de Destination Anticosti.

D'AUTORISER le directeur général, Monsieur Mathieu Gravel, directeur général, à signer tous les documents relatifs au dossier;

QUE les dépenses encourues en lien avec ce renouvellement, soient affectées au projet de développement et diversification touristique de l'île.

Résolution 2024-04-09-6.1

6.2 Appui – Projet d'expansion de l'Hébergement Copaco Anticosti Inc.

CONSIDÉRANT la demande d'appui reçue de l'Hébergement Copaco Anticosti Inc.;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'expansion a pour but d'offrir différentes excursions effectuées par des guides formés et accrédités par "Eco Tourisme Québec";

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de diversifier l'offre touristique à l'Île d'Anticosti;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessitera la construction d'hébergements touristiques autorisés par règlement en zone Ra-4 de résidences de touristes conformes au règlement d'urbanisme en vigueur sur les terrains situés au coin des rues Copaco et Menier;

PAR CONSÉQUENT il est proposé par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame Shawna Doucet et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil appui le projet d'expansion de l'Hébergement Copaco Anticosti Inc.

Résolution 2024-04-09-6.2

7.0 SÉCURITÉ INCENDIE

7.1 Adoption – Projet de schéma de couverture de risques révisé en sécurité incendie de la MRC de Minganie

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la Loi sur la sécurité incendie (article 8), une MRC doit élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie ainsi qu'un plan de mise en œuvre;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de la Loi sur la sécurité incendie, la MRC de Minganie doit impérativement procéder à la révision de son schéma de couverture de risque en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le dernier schéma de couverture de risques en sécurité incendie présentement en vigueur est arrivé à échéance depuis 2015 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère madame France Cloutier, appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2024-2034 révisé de la MRC de Minganie ainsi que son plan de mise en œuvre tel que déposé.

Résolution 2024-04-09-7.1

8.0 AFFAIRES NOUVELLES

8.1 Autorisation – Signature d’un bail de location

CONSIDÉRANT les besoins de la Municipalité en matière de logements locatifs;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame France Cloutier, appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu à l’unanimité :

D’AUTORISER la signature d’un bail annuel de location pour le 5 rue Copaco au montant de 950\$/mois;

QUE madame Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière soit autorisée à signer le bail de location.

Résolution 2024-04-09-8.1

9.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions du public.

10.0 CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Isabelle Plante appuyé par la conseillère madame Shawna Doucet et résolu à l’unanimité de clôturer la séance ordinaire du conseil du 9 avril 2024.

Les points de l’ordre du jour étant épuisés, madame le maire, Hélène Boulanger lève la séance ordinaire du 9 avril 2024 à 19 h 31.

Résolution 2024-04-09-10.0

Hélène Boulanger
Maire

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe, greffière-trésorière